

# DU Qualité sanitaire des bâtiments



**Durée**  
128 heures



**Composante**  
Direction de  
la formation  
continue,  
Polytech Angers

## Présentation

**Cette formation peut être suivie en intégralité ou par module.**

Le bâtiment, symbole de protection et de refuge, est l'espace dans lequel on passe plus de 80% de son temps. Le dossier de l'amiante en particulier a servi de révélateur il y a quelques années : le bâti peut avoir un impact sanitaire fort.

D'autres polluants, en lien avec le bâti, ont des conséquences sanitaires connues : plomb dans les peintures, radon, légionelles, monoxyde de carbone... En parallèle, la veille scientifique et technique conduit à considérer des nouvelles sources de risque pour la santé : composés organiques volatils, semi-volatils, nanomatériaux...

En évolution permanente (écoconstruction, réglementation thermique et étanchéité à l'air du bâtiment, accessibilité, matériaux bio-sourcés...), le secteur du bâti doit également embrasser la qualité sanitaire.

L'enjeu de la construction durable se situe au-delà des performances thermiques et écologiques : confort et qualité d'usage, lumière et acoustique, qualité sanitaire sont autant d'objectifs à atteindre, qui nécessitent une montée en compétence des professionnels du bâtiment.

## Objectifs

- \* Identifier et évaluer les risques sanitaires liés à l'environnement bâti ;
- \* Participer à la conception et à la rénovation de bâtiments respectueux de la santé ;
- \* Intégrer la santé environnementale, en lien avec le bâti, dans sa pratique professionnelle.

## Admission

### Conditions d'accès

- \* Être titulaire d'un diplôme Bac+2 et d'une expérience professionnelle dans le domaine;
- \* Ou à défaut, présenter lors de la candidature une expérience ou un projet professionnel en lien avec le diplôme.
- \* Inscription : [CANDIDATURE EN LIGNE](#) jusqu'au 29 avril
- \* Sélection des dossiers : début janvier (sur dossier et éventuellement télé-entretien)
- \* Dates de la formation : de fin janvier à juillet (examen : production écrite et soutenance en juillet)

## Public cible

- \* Professionnels du b timent : ma tres d'ouvrage publics et priv s, assistants   ma trise d'ouvrage, architectes, ma tres d'oeuvre, bureaux d' tudes techniques ;
- \* Ing nieurs et techniciens des services b timent, hygi ne, sant  publique des collectivit s locales et territoriales ;
- \* Ing nieurs et techniciens des administrations des minist res de la sant , du logement et de l'environnement, et services d concentr s associ s ;
- \* Ing nieurs et techniciens d' tablissements publics en lien avec le b timent (ADEME, Cerema...);
- \* Experts de la r novation  nerg tique (Conseillers r novation info service...).

---

## Droits de scolarit 

Co t de la formation :

- \* DU en totalit  : 2500 euros + droits universitaires
- \* Pour les modules 1, 2 ou 3 : 750 euros
- \* Pour les modules 4 : 670 euros.

## Infos pratiques

---

### Contacts

Stephane Colle

✉ [stephane.colle@univ-angers.fr](mailto:stephane.colle@univ-angers.fr)

Sylvie Lailler

☎ 02.44.68.86.98

✉ [sylvie.lailler@univ-angers.fr](mailto:sylvie.lailler@univ-angers.fr)